

Quatrième ligne de pourcentage -

Pourcentage du niveau immédiatement supérieur

Ce pourcentage correspond à la part que représentent les importations (exportations) canadiennes d'une marchandise CTCI, dans les importations (exportations) de marchandises du niveau immédiatement supérieur dans la CTCI. Par exemple, la part des importations canadiennes totales de matériel de transport en provenance des États-Unis au cours de 1978 était de 93,03% (8,810,273,000 \$US/9,453,056,000 \$US).

Ces mêmes calculs sont effectués pour toutes les marchandises CTCI qui figurent sur l'imprimé.